

Communiqué de presse – Bobigny, le 24 novembre 2020

Le Département de la Seine-Saint-Denis soutient ses commerces

De nombreuses et nombreux commerçant.e.s, artisan.e.s et producteur.rice.s de la Seine-Saint-Denis se retrouvent en péril depuis la décision par le Gouvernement de fermer les commerces dits non-essentiels. Compte-tenu de cette situation exceptionnelle, le Département de la Seine-Saint-Denis s’associe à la CCI 93 et à la CMA 93, partenaires privilégiés, pour soutenir le commerce de proximité en Seine-Saint-Denis.

Le 1er novembre, Stéphane Troussel, Président du Département de la Seine-Saint-Denis, et l’ensemble des Présidents des départements d’Île-de-France, interpellèrent par courrier le gouvernement sur la nécessité de ne pas fermer les commerces de proximité tant pour leur survie économique que pour leur contribution au lien social dans les villes.

Inciter les habitant.e.s de la Seine-Saint-Denis à acheter local

Alors que nous entrons dans une période économique cruciale pour les commerçant.e.s, le Département de la Seine-Saint-Denis déploiera en décembre une campagne de promotion du commerce local en partenariat avec la CCI 93 et la CMA 93 afin d’encourager les habitant.e.s de la Seine-Saint-Denis à acheter auprès des commerçant.e.s, artisan.e.s et producteur.rice.s du territoire.

Équiper numériquement les commerçant.e.s de Seine-Saint-Denis

Un appel à projets porté par la CCI 93, et soutenu à hauteur de 200 000 euros par le Département, sera lancé prochainement pour aider les commerces de la Seine-Saint-Denis à effectuer leur transition numérique, et ainsi leur permettre de proposer la vente ligne pour faire face aux pertes d’activité liées au COVID-19, tout en s’adaptant aux nouveaux modes de consommation.

Soutenir les micro-entrepreneur.euse.s et les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire du territoire

En soutien à l'entrepreneuriat local, et dans le cadre de son plan de rebond solidaire et écologique pour l'avenir de la Seine-Saint-Denis, le Département de la Seine-Saint-Denis s'est par ailleurs engagé à contribuer à hauteur de 1,2 million euros aux fonds de soutien dédiés notamment aux micro-entrepreneur.e.s de son territoire, en partenariat avec l'ADIE (400 000 euros) et Garances (800 000 euros).

“Si nous ne voulons pas voir disparaître nos commerces de proximité, il nous faut leur apporter un soutien rapide pour leur permettre de ne pas rater cette échéance cruciale que sont les fêtes de fin d’année. C’est pourquoi avec la CCI et la CMA, nous voulons inciter les habitant.e.s du territoire à acheter local et responsable. Mais un soutien plus pérenne est également nécessaire, et c’est pourquoi nous avons souhaité établir un partenariat avec la CCI 93 en faveur de la transition numérique des commerçant.e.s de la Seine-Saint-Denis. Grâce à la mise en place de la vente en ligne, les commerces de proximité seront ainsi mieux armés pour lutter contre les géants du commerce en ligne.”

Stéphane Troussel, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

Contact presse

Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis

Caroline Gomez – cgomez@seinesaintdenis.fr – 06 11 79 26 74